

# LE MARCHÉ DES JEUNES !

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

CARROUSEL DE PORTICCIO  
PLACE SAINT LAURENT

DE 10H00 À 13H00

MERCI DE NOUS RETOURNER CE FORMULAIRE PAR  
MAIL : [EVENTEMENTIEL@MAIRIE-GPP.CORSICA](mailto:EVENTEMENTIEL@MAIRIE-GPP.CORSICA)  
AVANT LE 29 NOVEMBRE

## RÈGLEMENT ET INSCRIPTION:

ART. 1. LE MARCHÉ DES JEUNES S'ADRESSE AUX JEUNES ÂGÉS DE 6 À 12 ANS.

ART. 2. L'INSCRIPTION EST GRATUITE.

ART. 3. LES JEUNES DE MOINS DE 13 ANS DEVRONT OBLIGATOIREMENT TENIR LEUR STAND AVEC LA PRÉSENCE D'UN ADULTE.

ART. 4. LES JEUNES DISPOSENT D'UNE TABLE (ENV.1.50 X 1M) ET DE DEUX CHAISES PAR STAND POUR VENDRE OU ÉCHANGER DES AFFAIRES PERSONNELLES.

ART. 5. POUR S'INSCRIRE, UNE ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE EST OBLIGATOIRE.

ART. 6. LES ENFANTS SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS PARENTS. L'AUTORISATION PARENTALE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE SIGNÉE.

ART. 7. LES OCCUPANTS DES STANDS DEVRONT SE CONFORMER AU PRÉSENT RÈGLEMENT.

ART. 8. SONT INTERDITS À LA VENTE : JEUX D'ARGENT, ALCOOLS, TABACS, PRODUITS MÉDICAMENTEUX, BIJOUX EN MÉTAUX PRÉCIEUX, ARMES À FEUX, ANIMAUX, PRODUITS ALIMENTAIRES, ARMES...

ART. 9. LE TITULAIRE DU STAND S'ENGAGE À LAISSER PROPRE À SON DÉPART L'ESPACE RÉSERVÉ À SON ÉTALAGE.

ART. 10. L'ORGANISATEUR N'EST PAS GARANT DU BON FONCTIONNEMENT DES OBJETS MIS EN VENTE.

ART. 11. LE NOMBRE DE PLACE SERA LIMITÉ. UNE LISTE D'ATTENTE SERA ÉTABLIE, LORSQU'UNE PLACE DEVIENDRA VACANTE, VOUS SEREZ INFORMÉ PAR TÉLÉPHONE.

ART. 12. LA COMMUNE SE DÉCHARGE DE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE VOL, DE PERTE OU DE LITIGES.

## FORMULAIRE ET ATTESTATION D'ASSURANCE

À RENVOYER AVEC CE FORMULAIRE REMPLI ET SIGNÉ À  
[EVENTEMENTIEL@MAIRIE-GPP.CORSICA](mailto:EVENTEMENTIEL@MAIRIE-GPP.CORSICA)  
OU À DÉPOSER EN MAIRIE

### ENFANT :

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

### RESPONSABLE LÉGAL :

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

LIEN DE PARENTÉ : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

MAIL : \_\_\_\_\_

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL :

J'ATTESTE SUR L'HONNEUR AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE CE RÈGLEMENT

J'AUTORISE MON ENFANT À PARTICIPER AU MARCHÉ DES JEUNES DE PORTICCIO

LE 7 DÉCEMBRE 2024 À PARTIR DE 10H00 SUR LA PLACE SAINT LAURENT

OUI

NON

J'AUTORISE LA MAIRIE À PRENDRE DES IMAGES (PHOTOS ET VIDÉOS) POUR LES

SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA COMMUNE OU POUR LA PRESSE

OUI

NON

#### Règlement Général de la Protection des données :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont destinées à la gestion administrative des activités socioculturelles de la Mairie de Grosseto Prugna Porticcio. Elles sont conservées pendant 01 an puis archivées et sont traitées par le Service Communication de la commune.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, ainsi que d'un droit d'opposition à leur traitement. Pour exercer ces droits, veuillez contacter la Mairie de Grosseto Prugna Porticcio par e-mail à l'adresse [communication@mairie-gpp.corsica](mailto:communication@mairie-gpp.corsica). Adresse postale : Mairie Annexe de Porticcio, Centre culturel et administratif - 20166 Porticcio.

En cas d'insatisfaction quant à la manière dont vos données personnelles ou vos demandes relatives à ces dernières sont traitées, vous pouvez prendre contact avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07